

leurs gouvernements. Par ailleurs, pour des pays tels que le Canada, la rupture des relations commerciales ne sera vraisemblablement une mesure efficace que si elle s'inscrit dans le contexte d'une approche internationale concertée du problème.

Outre ces deux approches complémentaires, le Canada peut aussi recourir à l'aide humanitaire. Bien que nous puissions parfois faire cesser les violations des droits de la personne, il reste qu'il est souvent impossible de réparer les dommages causés à une société, à des groupes ou à des particuliers. Le Canada a répondu généreusement lorsque des individus étaient persécutés, et notre engagement à long terme envers les victimes de l'oppression ne le cède à aucun pays. Cet engagement trouve son expression dans la prestation d'une aide directe aux organismes de secours aux réfugiés, l'octroi d'une aide alimentaire et de subventions aux organisations internationales ainsi que l'accueil de milliers de personnes déplacées en raison de guerres et de tragédies.

Le Canada est déterminé à jouer un rôle efficace et responsable dans la protection internationale des droits de la personne. Nos politiques se fondent sur la compassion que tous les Canadiens éprouvent à l'égard des personnes désavantagées et menacées. Elles reflètent un héritage qui a toujours privilégié les droits et les libertés, et que partagent plus de 350 000 personnes déplacées venues chez nous ces quarante dernières années à la recherche d'un pays où les droits de la personne sont respectés et honorés.

Le gouvernement s'est fermement engagé à promouvoir les droits de la personne au pays et dans le monde. Nos actions en sont la preuve, et notre volonté de collaborer avec vous et avec d'autres organisations non gouvernementales témoigne de notre adhésion aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Vous avez un rôle essentiel à jouer. Vous avez des pouvoirs qui complètent ceux du gouvernement, et des moyens que nous n'avons pas d'influencer les médias et les pays étrangers. Vous avez des contacts à l'étranger qui sont uniques et utiles.

Ensemble, nous pouvons réaliser beaucoup de choses. Nous entendons poursuivre le dialogue fructueux que nous avons établi avec des organisations non gouvernementales comme la vôtre. Même lorsque nous ne nous entendons pas sur les stratégies ou les actions, nous pouvons nous rallier à des objectifs communs. Mais la voie sera longue et ardue. Il nous faudra la poursuivre avec détermination et persévérance. Je compte sur des organisations comme la Fondation canadienne des droits de l'homme pour nous aider le long de cette voie, et pour nous remettre dans le droit chemin si jamais nous nous en écartons.

Je vous remercie.

*(Texte traduit de l'anglais.)*

---

S/C